



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 29 mai 2026 à 19h en Mairie

Présents : Bernard JUSTIN ; Véronique RIGAULT ; Christophe WUYLSTEKER ; Christophe BERRY ; Thibaut BOURGEOIS ; Baptiste FERRY ; Dany KOCHER ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Christelle RAVAUULT ; Andréa VAUCHEZ TISSIER ;

Excusé non représenté :

Absent :

Représentée : Isabelle DE GROOTE représentée par Christophe WUYLSTEKER ; Philippe DOUE représenté par Christophe BERRY ; Lucie ROGNON représentée par Dominique LAURENT ; Aymeric THILLET représenté par Bernard JUSTIN ;

Secrétaire de séance : Christelle RAVAUULT

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil précédent
3. Délibération demande de fonds de concours
4. Informations et questions diverses
5. Tour de table

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il convient de désigner un secrétaire de séance.

Christelle RAVAUT est désignée secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil précédent

Après présentation du procès-verbal de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité avec observations.

Monsieur Dany KOCHER souhaite que soit précisé:

- Que le déficit du CFU a été expliqué par Monsieur Christophe WUYLSTEKER lors du Conseil municipal, à savoir qu'il résulte de recettes non encaissées et non facturées ainsi que de dépenses mandatées en double.
- La raison de son abstention lors du vote du CFU, à savoir le fait qu'il n'avait pas reçu les documents en amont de la séance.
- La raison de son abstention lors du vote de l'affectation des résultats, à savoir sa cohérence avec son abstention lors du vote du CFU.
- La raison de son vote contre le budget, à savoir l'inscription d'une somme de 50 000 € destinée à l'étude de la rénovation de la salle polyvalente.

Christophe Wuylsteker, 2^{ème} adjoint, précise que ce sont moins les règlements effectués en double que les erreurs d'exercice qui faussent les résultats.

Enfin, Monsieur KOCHER demande la reformulation de la dernière phrase du procès-verbal, celle-ci concernant une demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire, qu'il aurait souhaité voir traitée de manière confidentielle.

A la phrase : « Monsieur KOCHER confirme ses propos : je peux être très ch... ». Monsieur le Maire indique accepter d'ajouter la mention suivante : « mais exprime cependant sa volonté d'une collaboration constructive ».

3. Délibération demande de fonds de concours « voirie »

Avant de soumettre la délibération au vote, Monsieur KOCHER a souhaité prendre la parole afin de présenter l'origine des subventions ainsi que le rôle des intercommunalités dans leur attribution.

Monsieur le Maire a exceptionnellement autorisé cette intervention au vu du nombre limité de points à l'ordre du jour.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la nécessité de réaliser des travaux de réfection de plusieurs voies communales, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

- d'approuver le lancement de l'opération de réfection des voiries communales pour un montant prévisionnel de 14 045,50 € HT ;

- de solliciter auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) l'attribution d'un fonds de concours "voirie" à hauteur de 50 % du montant hors taxes des travaux, soit une participation de 7 022,75 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

4. Informations et questions diverses

4 mai 2026 : Monsieur le Maire s'est rendu à la réunion du SYDESL au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du président, des vice-présidents et du bureau. Le président et les vice-présidents élus siègent au comité chargé de désigner les membres du bureau.

4 mai 2026 : Monsieur le Maire et la 1^{ère} adjointe se sont rendus à une réunion organisée par le Théâtre de Mâcon s'est tenue afin de présenter les projets culturels pour la saison 2026-2027. Une rétrospective des actions menées avec les communes partenaires au cours des dernières années a également été réalisée.

La commune reste intéressée par ces projets, sous réserve que les coûts demeurent raisonnables. Le thème retenu pour la saison 2026/2027 est la danse.

Le spectacle de danse contemporaine « YES » sera présenté à La Chapelle-de-Guinchay la semaine prochaine. La prochaine réunion est prévue le 4 juin à 18 heures.

6 mai 2026 : La commission Bâtiments s'est réunie en présence de l'architecte retenu de l'ATD (Assistant à la maîtrise d'ouvrage) Après une présentation de l'équipe, le dossier de faisabilité a été exposé et un planning prévisionnel a été établi.

Les différents éléments de l'étude seront transmis au cours du mois de mai. Il a été rappelé la volonté de rester dans l'enveloppe financière initialement estimée et de privilégier des solutions répondant aux besoins essentiels (accessibilité, mode de chauffage, sécurité, stationnement), sans envisager de projet disproportionné.

Le rendu de l'Avant-Projet Sommaire (APS) est prévu pour la fin du mois de juin, tandis que l'Avant-Projet Définitif (APD) devrait être présenté en septembre-octobre.

Enfin, trois sondages devront être réalisés au niveau des poteaux afin de permettre l'étude de la dalle et de vérifier sa composition et son état. Les travaux devraient être réalisés par l'agent communal.

7 mai 2026 : Monsieur le Maire s'est rendu à une réunion du SIVOM qui s'est tenue afin de préparer le marché relatif aux travaux de voirie programmés dans les différentes communes membres du syndicat. Les besoins de chaque commune ont été recensés en vue de l'élaboration du marché et de la planification des interventions.

7 mai 2026 : Monsieur le Maire et les deux adjoints se sont rendus à la réunion relative à la participation citoyenne qui s'est tenue en présence du major SOLIGNAC.

Animée par la gendarmerie, cette réunion a permis d'aborder plusieurs thématiques, notamment la sécurité routière, la cybersécurité etc.

11 mai 2026 : Monsieur le Maire et la 1^{ère} adjointe ont reçu la société AXA afin qu'ils puissent présenter ses offres de complémentaire santé aux administrés de la commune.

Monsieur le Maire a donné son accord pour que la société puisse mener cette démarche sur le territoire communal. À cette fin, AXA prévoit de louer une salle communale afin d'organiser une réunion d'information collective à destination des habitants.

14 au 16 mai 2026 : L'AMCVS, organisatrice du vol de pente durant le week-end férié, a indiqué que la manifestation s'est très bien déroulée. Aucune dégradation ni nuisance n'ont été constatées.

15 mai 2026 : Monsieur le Maire, les adjoints et Monsieur Philippe DOUÉ (conseiller municipal) se sont rendus à la présentation du parcours de l'épreuve du Rallye des Vins.

Les concurrents emprunteront le Grand'Chemin, puis la Grand'Rue, la Route Neuve, le Chemin de Gonins et enfin la route des Charmonts avant de rejoindre la commune de Saint-Vérand.

Les reconnaissances sont prévues les 30 et 31 mai, ainsi que la veille de l'épreuve.

20 mai 2026 : Le Maire, la 1^{ère} adjointe et la secrétaire se sont rendus à la présentation des différents services de l'État intervenant en relation avec les communes animées par la secrétaire générale et sous-préfète.

Cette réunion s'est tenue à Sennecé-lès-Mâcon.

21 mai 2026 : Monsieur le Maire a rencontré un représentant de la société Bouygues Télécom en charge de l'installation de l'antenne.

Il a été demandé à l'entreprise de mettre en place des barrières de sécurité, l'antenne étant située en bordure de la falaise de l'ancienne carrière.

Dans l'attente de cette intervention, l'agent communal a procédé à l'installation de barrières provisoires.

26 mai 2026 : Monsieur le Maire et les deux adjoints ont reçu Madame BOUSSAC en mairie pour la signature de la convention relative à la mise à disposition de la licence IV.

27 mai 2026 : Les deux adjoints ont accueilli, à la salle polyvalente, l'architecte et son équipe afin d'effectuer une visite des lieux dans le cadre de la préparation d'un avant-projet.

Informations diverses :

- Visite du patrimoine prévue le 20 juin 2026 à 9 h 30 en présence des élus.
- Suivi de la procédure concernant Madame L : un contact a été pris avec la gendarmerie, qui a pris note de la situation. Suite à une prise de contact de Monsieur le Maire avec Monsieur LAFAY, responsable local à la Maison départementale des solidarités, un médecin habilité a été contacté par le responsable. Celui-ci a indiqué ne pouvoir se déplacer sans l'accord préalable de Madame L.
Si le maire peut user de sa compétence administrative, sa décision doit néanmoins reposer sur un certificat (ou constat) médical rédigé par un médecin.
- Rendez-vous fixé au vendredi 5 juin pour l'élection des délégués sénatoriaux.
- L'agent communal a installé les anciens volets de la bibliothèque sous le porche du caveau.
- Le Consuel est intervenu et a attribué un point de livraison (PDL) au secteur des Charmonts. Une demande de raccordement a été effectuée. Le déploiement du reste du dispositif de vidéoprotection pourra ainsi être poursuivi.
- La composition de la commission de contrôle des listes électorales devra être inscrite à l'ordre du jour d'un prochain Conseil municipal.

5. Tour de table

Jacqueline MILAMANT :

- Remercie les agents pour l'installation des anciens volets (peints par Ted Nomad) de la bibliothèque.
- Souhaite qu'un point soit réalisé sur la liste des sponsors du prochain bulletin municipal.

Andréa VAUCHEZ-TISSIER

- Indique qu'il conviendrait, avec la commission concernée, d'effectuer une tournée des vignes afin de repérer les rigoles d'évacuation des eaux obstruées ainsi que les chemins communaux nécessitant une remise en état. Ces interventions devraient être réalisées avant les prochaines précipitations annoncées.

Monsieur le Maire répond qu'un état des lieux sera effectué avec le Conseil Municipal référent, Aymeric THILLET.

- S'interroge sur le retrait du drapeau européen et demande son installation en remplacement de l'un des deux drapeaux français actuellement en place.

Monsieur le Maire répond que le pavoisement de la mairie avec deux drapeaux français porte les valeurs qui nous engagent tous.

Il précise également qu'il n'y a plus aucun drapeau sur la façade de la mairie depuis de nombreuses années.

Il ne peut être en aucun cas être assimilé à l'expression d'un parti politique ainsi que cela a été évoqué.

La majorité du conseil municipal se montre surpris et heurté par ces propos.

Dany KOCHER

- S'interroge sur les recettes non recouvrées figurant au CFU 2025 et demande pourquoi celles-ci n'ont pas été réclamées. Il lui est précisé que les démarches nécessaires ont bien entendu déjà été effectuées.
- Demande si le Conseil municipal a connaissance du risque de refus du permis de construire (lié au parking et aux accès sécurité) relatif au projet de rénovation de la salle polyvalente au regard des dispositions du PLU de la commune.

Monsieur le Maire répond qu'il accorde toute confiance à l'architecte pour toutes les questions relatives au déroulement du projet.

Prochain Conseil Municipal le 5 juin 2026 à 11h.

Séance levée à 21h23

